

L'Achèvement des études supérieures dans les universités canadiennes:

Rapport & recommandations

Octobre 2003

(revu en Novembre 2004)



**Association
canadienne pour
les études
supérieures**

RAPPORT

Le contexte canadien

Le contexte économique et éducatif actuel au Canada incite à regarder de près la formation des étudiants des cycles supérieurs dans les universités canadiennes. Deux facteurs importants exigent qu'un nombre accru d'étudiants obtiennent un diplôme d'études supérieures. La stratégie fédérale d'innovation proposée récemment, avec son objectif de faire passer le Canada du 14^e au 5^e rang dans le monde pour ce qui est de la recherche et du développement, prévoit que le pays aura besoin de 50 000 personnes hautement qualifiées d'ici 2011. De son côté, l'Association des universités et collèges du Canada (AUGC) estime que les universités canadiennes devront d'ici là pourvoir de 30 000 à 40 000 postes de professeur, dont la moitié dans les sciences humaines et sociales. Ces prévisions, considérées conjointement, signifient que les universités canadiennes devront former 80 000, voire 90 000 diplômés des études supérieures au cours de la prochaine décennie, soit à peu près le double du nombre d'étudiants qu'elles diplôment normalement pendant la même période. Par conséquent, il y a un besoin pressant que nos universités se penchent sur la façon dont elles peuvent accroître le nombre d'étudiants à la maîtrise ou au doctorat qu'elles diplôment avec une formation de qualité. Les universités canadiennes se trouvent face à un certain nombre de choix : 1^o elles peuvent admettre un plus grand nombre d'étudiants; 2^o elles peuvent diplômer un plus grand nombre d'étudiants parmi ceux qu'elles admettent; 3^o elles peuvent réduire le délai d'obtention de diplôme, et accroître ainsi le nombre d'étudiants qui obtiennent leur diplôme dans un certain temps. Compte tenu des limites physiques et financières, il importe de considérer les deux derniers choix, qui sont des facteurs déterminants du maintien des étudiants des cycles supérieurs.

Aux fins du présent rapport, le mot « achèvement » renvoie à trois facteurs de l'enseignement supérieur :

- i. les taux d'obtention de diplôme (ou taux de diplômation);
- ii. le délai d'obtention de diplôme;
- iii. le temps que met un étudiant pour quitter ou abandonner un programme d'études.

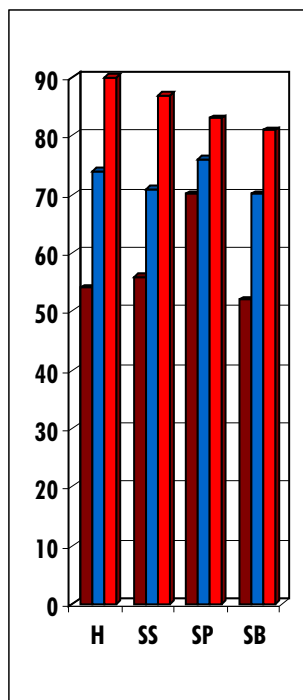


Quelques faits au sujet du maintien des effectifs étudiants dans les universités canadiennes

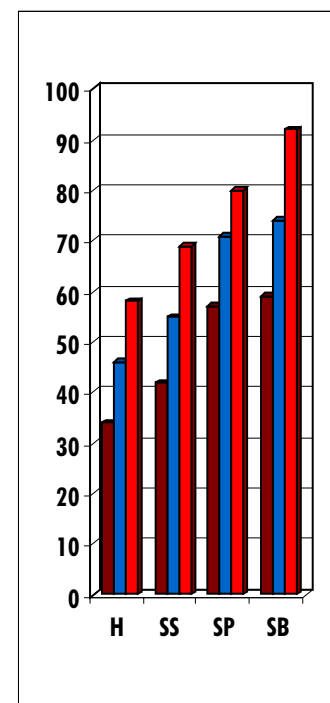
Une étude de cohorte évaluant les résultats sur dix ans de 70 p. 100 des étudiants des cycles supérieurs admis par les universités canadiennes en 1992 a montré (Crago, 2002; Berkowitz, 2003) que le taux d'obtention de diplôme et le délai d'achèvement des études sont problématiques dans certains établissements et dans certaines disciplines. Il s'agit pour le moment des seules données comparatives entre universités disponibles dans le monde.

Les résultats de l'étude de cohorte canadienne ont révélé qu'à l'une des universités, seulement 54 p. 100 des étudiants au niveau de la maîtrise en sciences humaines avaient obtenu leur diplôme au bout de dix ans. Ce faible taux d'obtention de diplôme contraste vivement avec le taux de 81 p. 100 des étudiants à la maîtrise dans les sciences de la vie d'une autre université. Les taux minimum d'obtention de diplôme des étudiants à la maîtrise variaient largement entre les disciplines et entre les universités visées par l'étude. Au niveau du doctorat, l'université où l'on observait le plus faible taux de d'obtention de diplôme n'avait conféré de diplômes qu'à seulement 34 p. 100 de ses étudiants en sciences humaines après dix ans. Les sciences sociales avaient des taux de diplômation plus élevés, et les sciences physiques encore plus, avec un taux de diplômation médian des universités de 71 p. 100 de leurs étudiants. Les sciences de la vie diplômèrent le plus d'étudiants sur une période de dix ans. Dans l'ensemble, les taux de diplômation minimum, en particulier dans les sciences

Maîtrise - Taux de diplômation



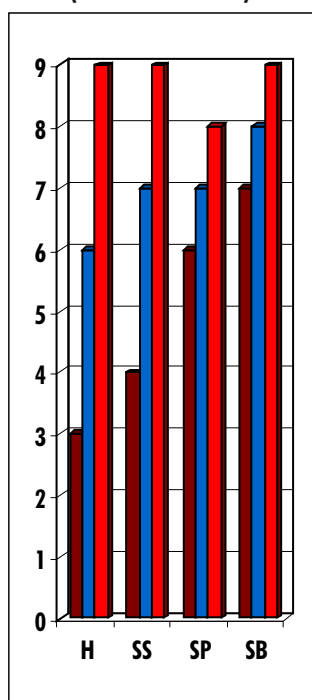
Doctorat - Taux de diplômation



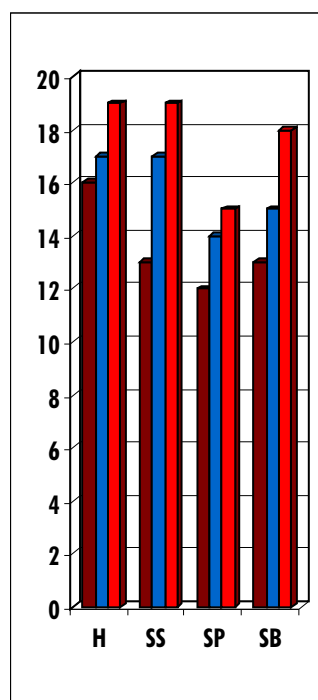
humaines et sociales, atteignent des niveaux inquiétants, surtout si l'on tient compte du besoin national de diplômé du personnel hautement qualifié dans toutes les disciplines.

La même étude de cohorte a montré que les délais d'achèvement sont plus longs que souhaité dans bon nombre d'universités canadiennes. Mesurés en semestres (N.B. : certaines universités canadiennes n'inscrivent leurs étudiants des cycles supérieurs que pour deux semestres par an), tant au niveau de la maîtrise les délais d'achèvement médians étaient 6 semestres pour les sciences humaines, 7 semestres pour les sciences sociales et les sciences physiques et 8 semestres pour les sciences de la vie; au doctorat toutefois, les délais d'achèvement médians étaient plus élevés dans les sciences humaines et sociales que dans les sciences physiques et de la vie . Les données du Conseil des écoles des études supérieures (Council of Graduate Schools) des États-Unis confirment que les délais d'achèvement dans ce pays se sont allongés au cours des dernières décennies.

**Maîtrise -
Durée des études
(en semestres)**

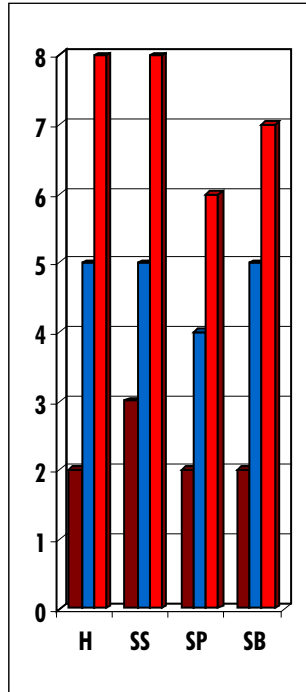


**Doctorat -
Durée des études
(en semestres)**

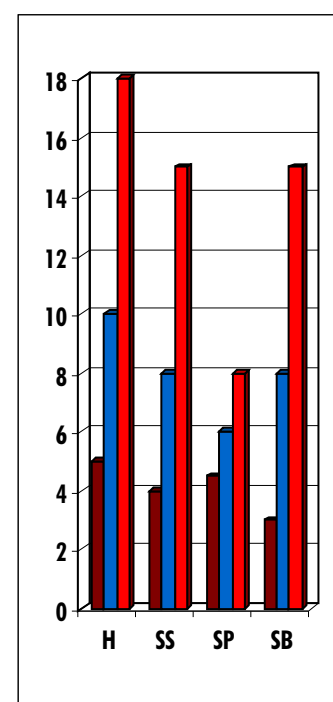


Enfin, on a examiné le temps que mettent les étudiants pour sortir d'une université, soit de plein gré, soit en y étant forcé. L'aspect surprenant des résultats réside dans le fait que le temps que les étudiants mettent pour sortir d'une université était, dans certains cas, à peu près égal au délai d'achèvement. Dans certaines universités, des étudiants sortent sans avoir obtenu un diplôme après 8 semestres d'études au niveau de la maîtrise et après 18 semestres au niveau du doctorat. Les travaux antérieurs de Nerad et Miller (1996) ont montré qu'il existait deux groupes de sortants : un groupe qui décide, souvent pour de bons motifs, de sortir relativement tôt, et un groupe qui semble manquer d'énergie ou de fonds et qui sort sans avoir obtenu un diplôme au bout de 8 années d'études et même davantage.

**Maîtrise -
Délai en sortant
(en semestres)**

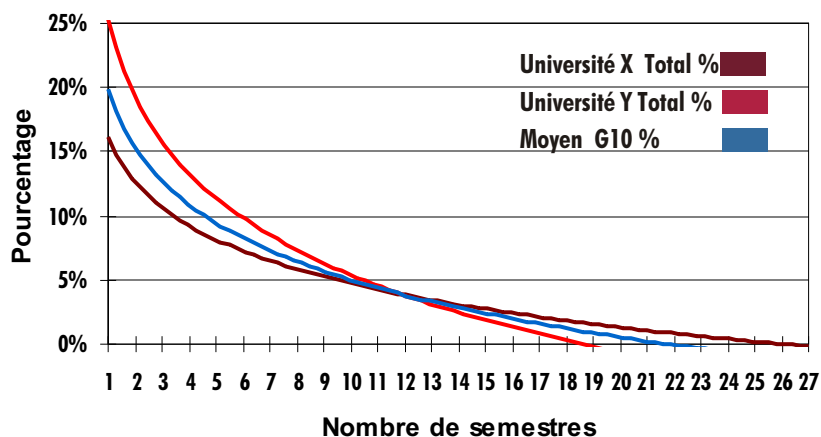


**Doctorat -
Délai en sortant
(en semestres)**

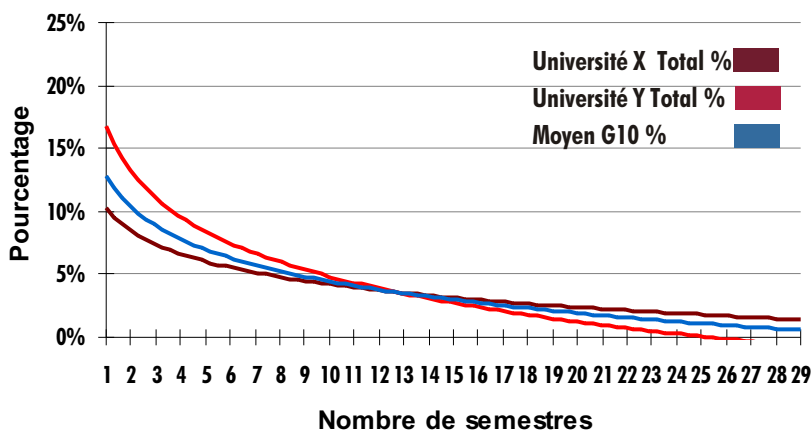


Regardons les deux graphiques avec des courbes lissées décrivant la situation d'une université qui compte davantage de sortants précoces et celle d'une autre dont les sortants sont plus tardifs. Les dépenses personnelles et institutionnelles qui se rattachent au fait que des étudiants des cycles supérieurs sortent sans diplôme au bout de 8 années d'études constituent un réel problème.

Pourcentage total des sortants (toutes disciplines) - Maîtrise



Pourcentage total des sortants (toutes disciplines) - Doctorat



Facteurs influant sur la déperdition des effectifs étudiants

La recherche récente sur les raisons pour lesquelles des étudiants ne terminent pas leurs études, ou alors les terminent dans un délai déraisonnable, révèle qu'un certain nombre de facteurs sont associés à une déperdition plus grande des effectifs étudiants et à des délais d'achèvement plus longs (Golde, 2000; Lovitts, 2001). Parmi ces facteurs, les principaux sont les suivants :

- i. le financement insuffisant des étudiants;
- ii. le manque de supervision constructive des étudiants;
- iii. la conception inadéquate des programmes;
- iv. l'isolement universitaire;
- v. la portée trop large du sujet de thèse;
- vi. la faible qualité des admissions, c'est-à-dire manque de préparation aux études supérieures.

Dans l'intérêt d'offrir au Canada un nombre optimal de personnes qui possèdent un diplôme d'études supérieures et obtiennent celui-ci dans un délai raisonnable, l'Association canadienne pour les études supérieures formule les recommandations ci-après à toutes les universités qui offrent des programmes d'études supérieures. Ces recommandations sont fondées sur la recherche récente et sur des discussions avec plus de 100 doyens des études supérieures du pays ou de l'étranger.

Nous espérons que les universités s'en serviront à des fins de discussion, de modifications de procédures et de planification dans tous les secteurs participant à l'enseignement supérieur.



RECOMMANDATIONS

Données transparentes et adéquates

Recommandation 1 – Données sur le maintien des effectifs étudiants

Obtenez des données sur le taux de diplômation de votre université, les délais d'obtention de diplôme et les délais d'abandon des études. Ces données devraient être recueillies pour votre université selon les définitions établies pour l'étude de la cohorte de 1992 et pouvoir être comparées aux résultats de cette étude (allez à www.acpes.ca pour de plus amples renseignements). Diffusez de manière transparente ces données aux professeurs, étudiants et administrateurs, pour discussion. Tenez ces données comme un indicateur de performance lors des examens de programme et comme base d'allocation des ressources. Communiquez-les aux étudiants éventuels des cycles supérieurs pour les aider dans leurs décisions.

Recommandation 2 – Données sur le financement

Obtenez des données sur le financement des étudiants des cycles supérieurs dans tous les programmes de votre université. Diffusez de manière transparente ces données aux professeurs, étudiants et administrateurs, pour discussion. Communiquez-les aux étudiants éventuels des cycles supérieurs afin de les aider dans leurs décisions. Tenez ces données comme un indicateur de performance lors des examens de programme et comme base d'allocation des ressources. Communiquez-les aux étudiants éventuels des cycles supérieurs pour les aider dans leurs décisions.

Démarche éducative

Recommandation 3 – Financement

Maximalisez le financement offert aux étudiants inscrits aux programmes d'études supérieures. Mettez les offres de financement par écrit au moment des admissions, en y indiquant le montant et la durée du financement. Les garanties de financement sont préférables. Les niveaux d'inscription doivent être établis en fonction du financement disponible. Donnez aux étudiants de l'information écrite sur la façon d'obtenir le maximum de financement pour leurs études supérieures.

Recommandation 4 – Suivi des progrès

Instaurez une procédure permettant de définir, au moins annuellement, les attentes et les exigences à l'égard des étudiants des cycles supérieurs et d'évaluer leurs progrès par rapport à ces objectifs. Il est préférable que ces attentes et exigences soient établies par l'étudiant, le superviseur et au moins un autre membre du département et qu'elles soient consignées par écrit. Les universités devraient fournir à leurs unités d'enseignement un modèle de document pour consigner les objectifs et les progrès.





Recommandation 5 – Participation universitaire

Encouragez l'intégration universitaire et sociale des équipes de recherche, des groupes de discussion entre chercheurs, de l'enseignement et des autres affaires départementales. Cela revêt de l'importance plus particulièrement dans les domaines de recherche où, en général, les étudiants des cycles supérieurs travaillent de manière relativement isolée ou à des recherches personnelles.

Recommandation 6 – Contenu et examen des programmes

Revoyez régulièrement les buts et le format des programmes d'études supérieures avec l'objectif d'assurer la qualité d'une part et des taux de diplomation plus élevés et l'obtention des diplômes dans des délais raisonnables d'autre part. Les exigences relatives aux travaux de cours, aux thèses et aux publications doivent être examinées de façon éclairée. On devrait considérer pour les thèses et les études intégrées un format qui encourage les publications. Des mécanismes permettant d'accélérer le passage au doctorat des étudiants à la maîtrise devraient être disponibles. On devrait aussi envisager l'admission directe au doctorat à partir du baccalauréat.

Recommandation 7 – Choix du superviseur

Mettez de l'avant des moyens qui permettent aux étudiants de prendre une décision éclairée quant au choix de leur superviseur. Cela pourrait comprendre des rotations entre différents groupes de recherche avant de prendre une décision définitive. Rédigez des lignes directrices sur la façon dont les étudiants peuvent changer de superviseur.

Recommandation 8 – Information sur la supervision et récompense

Offrez aux professeurs et aux étudiants des cycles supérieurs des possibilités de s'instruire sur les pratiques de supervision des études supérieures ainsi que sur les normes concernant les attentes relatives au diplôme et sur les facteurs influant sur le maintien des effectifs étudiants. Rédigez des lignes directrices donnant des renseignements utiles pour persévérer dans les études jusqu'à l'obtention du diplôme; des guides de survie, par exemple. Récompensez les mentorats qui donnent de bons résultats.

Recommandation 9 – Information et récompense des directeurs et secrétaires de programmes d'études supérieures

Tenez des séances d'orientation à l'intention des nouveaux directeurs de programmes d'études supérieures pour les informer des taux de maintien des effectifs étudiants et des facteurs qui leur sont associés. Tenez au moins annuellement une séance d'information à l'intention des directeurs de programmes d'études supérieures pour les informer des taux de maintien des effectifs étudiants et des facteurs qui leur sont associés. Récompensez les directeurs et secrétaires des programmes d'études supérieures.

Recommandation 10 – Évaluation du soutien éducatif aux étudiants des cycles supérieurs

Mettez en place un système permettant aux étudiants d'évaluer le rendement de leur département pour ce qui est du soutien matériel et relatif à l'enseignement. Déterminez les pratiques qui donnent de bons résultats dans les unités qui font des progrès notables en ce qui a trait au maintien des effectifs étudiants. Partagez ces pratiques avec l'ensemble de l'université, lors d'une séance d'information pour les directeurs des programmes d'études supérieures et d'ateliers d'information à l'intention des étudiants et des superviseurs.

Recommandation 11 – Avis des étudiants sortants

Obtenez l'avis des étudiants sortants, tant ceux qui obtiennent leur diplôme que ceux qui sortent avant de l'avoir obtenu. Servez-vous de ces renseignements pour ajuster les programmes et les pratiques d'enseignement supérieur.

Recommandation 12 – Information des étudiants éventuels

Informez les étudiants éventuels des cycles supérieurs de ce à quoi ils doivent s'attendre des études supérieures et des renseignements qu'ils devraient obtenir pour choisir leur université (allez à www.acpes.ca pour consulter les documents *Deciding your future: A Guidebook for Potential Graduate Students* et *Les études avancées : un guide pratique.*)

Bibliographie

BERKOVITZ, P. « The long haul », *University Affairs*, févr. 2003, p. 8-12.

CRAGO, M. *Multiple Factors and Questions about Graduate Retention*, oct. 2002. Document présenté à la conférence annuelle de l'Association canadienne pour les études supérieures.

GOLDE, C. « Should I stay or should I go? Student descriptions of the doctoral attrition process », *The Review of Higher Education*, vol. 23, n° 2 (2000), p. 199-227.

LOVITTS, B. *Leaving the ivory tower: The causes and consequences of departure from doctoral study*, Lanham (Maryland), Rowman and Littlefield, 2001.

NERAD, M., et D.S. MILLER. « Increasing students retention in graduate and professional programs », in J.G. Hayworth, éd., *Assessing graduate and professional education: Current realities and future prospects*, San Francisco (Californie), Jossey-Bass, 1996, p. 61-76.





Association canadienne pour les études supérieures

205-260 rue Dalhousie, Ottawa, ON K1N 7E4

Tél. : (613) 562-0949 Télécop. : (613) 562-9009 Site Web : www.acpes.ca